

Bulletin municipal Belloy-en-France



Juin 2017
N°20



A la veille des vacances d'été, faisons ensemble un point sur les **projets engagés** depuis le vote du budget primitif du printemps dernier.



En matière de **fiscalité** : à Belloy nous réussissons en 2017, comme les années précédentes, à ne **pas augmenter le taux des quatre impôts locaux**, en dépit d'un contexte très contraint pour toutes les collectivités - **amputation de 30% des dotations** en trois ans - **baisse** généralisée des **subventions** allouées par **Etat, Région, Département**. Nos **dépenses de fonctionnement** restent bien **contenues** et nous avons opté pour de gros **investissements une année sur deux** afin de conserver une **marge d'autofinancement** et la possibilité de faire face aux dépenses imprévues. Pour **demain**, encore beaucoup **d'incertitudes budgétaires sur la pérennité des compensations d'Etat** occasionnées par le nouveau projet d'extension des exonérations des **taxes d'habitation** pour les particuliers et une interrogation concernant la **réforme 2018** sur de nouveaux critères d'attribution des **dotations aux communes** à proportion de leur économie de fonctionnement ce que, la plupart de celles-ci, vertueuses, ont déjà bien réalisé depuis trois ans !

En matière d'**urbanisme** : **arrêt du PLU** en juin et mise à enquête publique à l'automne, pour une application fin 2017 – début 2018.

- **Rue des Carreaux**, les travaux du nouveau **clos du Pré vert** d'une quinzaine de pavillons ont déjà démarré .
- **Clos de la Vigne** les travaux sont en cours d'achèvement, avant rétrocession de la voirie au domaine communal conformément au permis de construire déjà délivré.

Les travaux de **rénovation de centre-ville** sont bien avancés.

- **Parc de la Marlière** : grande place et placettes, parcours de santé, stationnement pour tous avec un accès central unique et sécurisé en direction des écoles - mairie - salle des fêtes - salle polyvalente - médiathèque bibliothèque - église et commerces de centre-ville. Clôtures et paysagement seront achevés pour l'automne.

A la Saint-Georges, un très beau feu d'artifice y a été tiré avec le concours de Belloy en fête.

- **Place Sainte-Beuve** : le bâtiment de la mairie daté de 1860 a vu, façades, toiture et clocheton reprendre une nouvelle jeunesse. Les huisseries rénovées et une meilleure isolation seront sources substantielles d'économies d'énergie.

- **Eglise St Georges** : les travaux de rénovation de la chapelle nord et de la sacristie prendront fin en septembre. Une dernière tranche de rénovation de la charpente et couverture de la grande nef reste à programmer et à cofinancer avec le concours des monuments historiques.

Dès cette année, **deux projets** sont en cours d'élaboration en vue d'une réalisation à partir de 2018 : l'un en mutualisation avec la communauté de Carnelle - Pays de France et en liaison avec la Gendarmerie concerne **l'extension de la vidéoprotection** à l'ensemble du territoire communal. Le second avec le syndicat numérique du Val d'Oise a trait au déploiement de la **fibre optique** pour tous les foyers de la commune.

En juin, les **écoles** sont toujours **à l'honneur** : avec la **kermesse** de la caisse des écoles et ses spectacles d'enfants très attendus de fin d'année, une **expo photo « Ah ! L'égo rit ! »** des classes de Monsieur et Madame DREVET - ALALOF et un **premier prix du Val d'Oise du concours scolaire du centenaire de la grande guerre** des petits artistes de la mémoire, organisé par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre sous le patronage des ministres de la Défense et de l'Education nationale qui récompense **« Léon DOUDOUX, un nom si doux, une guerre si dure »**, un carnet de guerre réalisé par la classe de Madame PREVOST, directrice.

Comme chaque année, pour les grandes comme pour les petites **vacances**, nous vous rappelons que les 3-11 ans peuvent s'inscrire au centre de loisirs intercommunal de **L'ACELVEC** et que les **ados** peuvent avec Kevin, leur **animateur**, organiser des **sorties** cinéma - centre de loisirs - tournois sportifs ou informatiques selon leurs envies ou la météo.

Bonnes vacances à toutes et à tous.



Barbouin

FINANCES LOCALES

Résultats 2016

Le compte administratif 2016 conforme au compte de gestion du percepteur présente à la clôture un résultat positif.

La maîtrise des coûts de fonctionnement permet de dégager un excédent qui sera affecté pour partie au programme d'investissement 2017.

Cet autofinancement évite le recours excessif à l'emprunt et à la dette

Budget commune	Budget assainissement
<u>Fonctionnement</u> Excédent : 424 435 €	<u>Fonctionnement</u> Excédent : 65 966€
<u>Affectation au budget 2017</u> Fonctionnement : 164 435 € Investissement : 260 000 €	
<u>Investissement</u> Excédent : 685 119 €	<u>Investissement</u> Excédent : 205 326€

A noter :

- Baisse de 30 % en 3 ans des dotations allouées à la commune
- Maintien des subventions aux associations de la commune.
- Maîtrise de la masse salariale, compte tenu des augmentations d'indices obligatoires.
- Tarifs communaux : cantine-garderie réévalués de 1% au prorata de l'augmentation du coût de la vie.

Suivi des taux d'imposition :

	TH	TFPB	TFPNB	CFE
Belloy Taux 2017	13,10 %	12,78 %	55,52 %	22,05 %
Taux moyens Val d'Oise 2016	22,83 %	21,69 %	66,49 %	24,94 %
Taux moyens nationaux 2016	24,38 %	20,85 %	49,31 %	26,13 %

Notre politique de gestion des finances de la commune nous permet de continuer à ne pas augmenter les taux d'impositions.

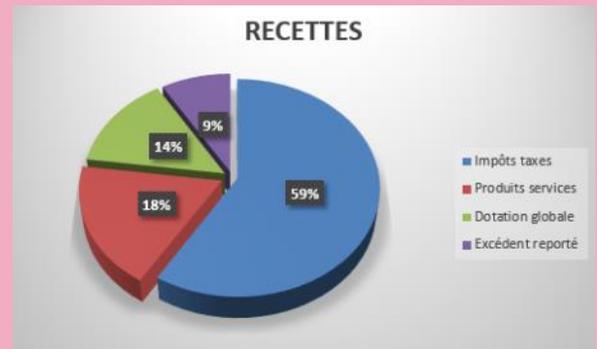
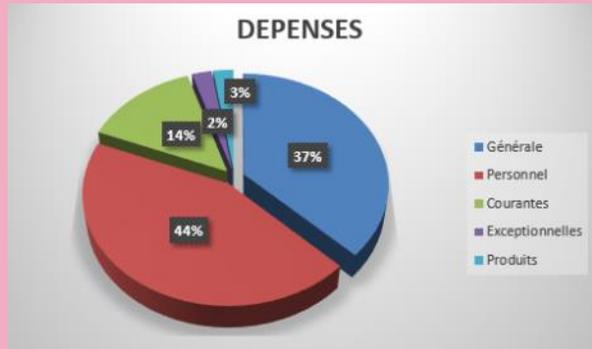
Budget prévisionnel 2017 de Fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère générale	706 925€
Personnel	833 600€
Charges courantes	266 339€
Charges à caractère exceptionnelles	46 135€
Atténuation des produits	47 000€
Total	1 900 000€

RECETTES

Impôts taxes	1 117 315€
Produits services	347 750€
Dotation globale	270 000€
Excédent reporté	164 435€
Total	1 900 000€



Alexis GRAF, Maire-Adjoint
Aline CARON, Rapporteur Commission Finances

BATIMENTS

Une belle Mairie !!! Les travaux qui ont débuté en novembre 2016 se sont achevés la semaine précédente la brocante. Elle se voit dotée d'une deuxième jeunesse bien méritée. Après 157 années d'implantation il était nécessaire de lui redonner sa fraîcheur de 1860, date de sa construction.



Les travaux de restauration des charpentes de l'église, couverture du chœur de la chapelle nord et de la sacristie qui ont débuté en janvier 2017 sont toujours en cours d'exécution. Prévus pour une durée de 4 à 6 mois ils devraient être terminés courant septembre 2017.

D'autres bâtiments communaux ont bénéficié de travaux d'entretien courant durant le premier semestre 2017 :

- changement des rideaux et des tringleries

Ecole maternelle pour	5 705,63 € TTC
Ecole élémentaire pour	3 709,75 € TTC
Salle des Fêtes pour	3 874,73 € TTC
Salle polyvalente pour	1 459,44 € TTC

Monique MOREAU Maire-Adjoint





ZONE DE LA MARLIÈRE

Sitôt la fête patronale des 13, 14 et 15 mai dernier terminée, la seconde phase des travaux engagés dans la zone de La Marlière a pu reprendre. Dans la continuité de ce qui a été entrepris en début d'année, ces travaux permettront de terminer la placette sécurisée d'accès au groupe scolaire Albert Boucher et l'aménagement d'une nouvelle place de village qui pourra, à l'avenir, accueillir diverses manifestations dont la fête foraine lors des journées de la fête patronale. Une attention particulière sera accordée, dans cette seconde phase, au volet environnemental de l'opération pour que ce nouvel équipement s'intègre parfaitement sans déprécier le cadre de notre village.

LE LOTISSEMENT DU PRÉ VERT

Entre la rue du Petit Viarmes et le prolongement de la rue des Carreaux, la société FLINT commercialise les quinze terrains de ce « lotissement du Pré Vert ». La commune est représentée à chaque rendez-vous de chantier, le vendredi matin, ce qui lui permet de suivre l'avancée des travaux dans le respect du permis accordé et de constater la bonne tenue du chantier.



L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES

L'hiver - même clément comme celui que nous avons connu cette année - ayant fait son œuvre destructrice, nous avons fait procéder à la réparation de nouvelles voiries. L'expérience réalisée en 2016 de la technique dite « de l'enrobé projeté » ayant répondu à nos attentes, c'est à la même entreprise que nous avons confié les travaux dans divers points de la commune : chemin du cimetière, chemin de Saint Martin où des affaissements importants étaient constatés, au rond-point situé dans le prolongement des rues de Verdun et Faubert notamment, sans oublier le cheminement de Saint prix, qui dessert la zone industrielle de la briquetterie et de la gare, l'entreprise PAPREC et qui supporte un fort trafic poids lourds.



UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Jusqu'à présent, nous intervenons sur l'éclairage public « au coup par coup », pour remédier aux dysfonctionnements constatés. Malgré la rapidité d'intervention et la qualité du travail fourni, nous ne pouvions anticiper les pannes sur notre réseau d'éclairage public. La commune vient de signer un contrat dont l'intérêt premier est la prévention par une surveillance régulière de notre éclairage pour tenter d'en limiter les pannes. Nous espérons ainsi mieux répondre aux attentes de nos concitoyens qui parcourent notre village.

Jean-Marie BONTEMPS, Maire adjoint

La vie des écoles et des enfants

La rentrée scolaire s'effectuera le lundi 4 septembre 2017. Les rythmes scolaires resteront inchangés pour l'année 2017-2018 soit sur 4 jours et demi.

Les activités NAP/TAP seront proposées comme chaque années dans les premiers jours de septembre pour un début des activités deuxième quinzaine de septembre. Elles resteront gratuites pour tous.

Les nouveaux tarifs 2017-2018 à compter du 1 août 2017
Cantine du lundi au vendredi : 4,65 €
Panier : 2,35€
Garderie pré et post scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : 4,65€
Garderie préscolaire du mercredi : 2 €
Garderie post scolaire du mercredi : 11,8€
Les règlements de garderie et de cantine seront disponibles en mairie pour plus de détails.

Pendant les vacances :

Pour les 3-11 ans, l'ACELVEC (centre de loisirs) accueille vos enfants uniquement pendant les vacances. Les fiches de renseignements sont à votre disposition en mairie ainsi que les tarifs.

Pour les 12-17 ans, la médiathèque sera ouverte de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 18h de la fin de l'année scolaire jusqu'à mi-août 2017. Kévin accueillera vos enfants et proposera des activités en fonction des demandes et de l'affluence comme la base de loisirs de St Leu ou une sortie VTT. Pour les sorties, une fiche de renseignements sera à remplir par les parents. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous rapprocher de Kévin.

Thibaut SAINTE-BEUVE, Maire-adjoint

Les actions pédagogiques intégrées au projet d'école élémentaire 2016-2017

CM2

Musée local de Viarmes
Le devoir de mémoire
Théâtre (24/06) Salle des fêtes
Réalisation d'un " Carnet du poilu " à la manière de RENEFER

CM2 et CM1/CM2

La charte de l'Internet, utilisation de la messagerie

CM1 et CM1/CM2

Abbaye de Maubuisson
Projet photos, exposition 1ère semaine de juin
Classe de découverte, Murat-le-Quaire (63)

CE1 et CM2

Musée de Meaux avec parcours des champs de bataille

Le Louvre, atelier et visite

CE2

Le permis piétons

CE2 et CE1/CE2

Pierrefonds

Théâtre

CE1 et CE1/CE2

Cité des sciences

CE2, CM1 et CM1/CM2

Handchimes

CM2 et CP

Natation

GS et CP

Pawnee Ranch

Toutes les classes

Le Kangourou des Maths

Conseil des élèves : demande d'embellissement jardinet école, accord de la mairie

La directrice, Isabelle PREVOST

Belloy encourage le dynamisme de ses associations avec l'achat d'une estrade.

Les associations Belloysiennes ainsi que la Caisse des Ecoles pourront bénéficier à leur demande d'une estrade modulable de 40 m² pour la tenue de spectacle et de manifestation dès le mois de juin 2017. Les premiers spectacles auront lieu le week end de la kermesse avec les handchimes, le spectacle des écoles et la fête de fin d'année de la Zumba.

Des piétons champions à Belloy

Les 28 élèves des classes de CE2 de Mme MANNO et Mme FOY se sont vus décerner le permis piéton lundi 29 mai 2017 à l'école par Mme VANDERSTEEN de la Gendarmerie de Luzarches. A l'issue de la remise des permis, ceux-la ont été félicités par M. SAINTE-BEUVE, responsable des affaires scolaires de Belloy et Mme DA COSTA qui représentait les parents d'élèves. Après quelques séances d'apprentissage et 3 petits « examens blancs » avec la maîtresse, suivis de quelques révisions à la maison, les élèves ont passé l'épreuve le lundi 24 avril dernier avec Mme VANDERSTEEN.

Bravo à nos petits lauréats !

Les Petits artistes de la Mémoire Concours du centenaire de la grande guerre

Le concours a pour objet de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la Grande Guerre et de sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de ce conflit européen et mondial.

Il s'agit de réaliser un carnet de guerre artistique et narratif sur le parcours d'un homme qui traverse la guerre.

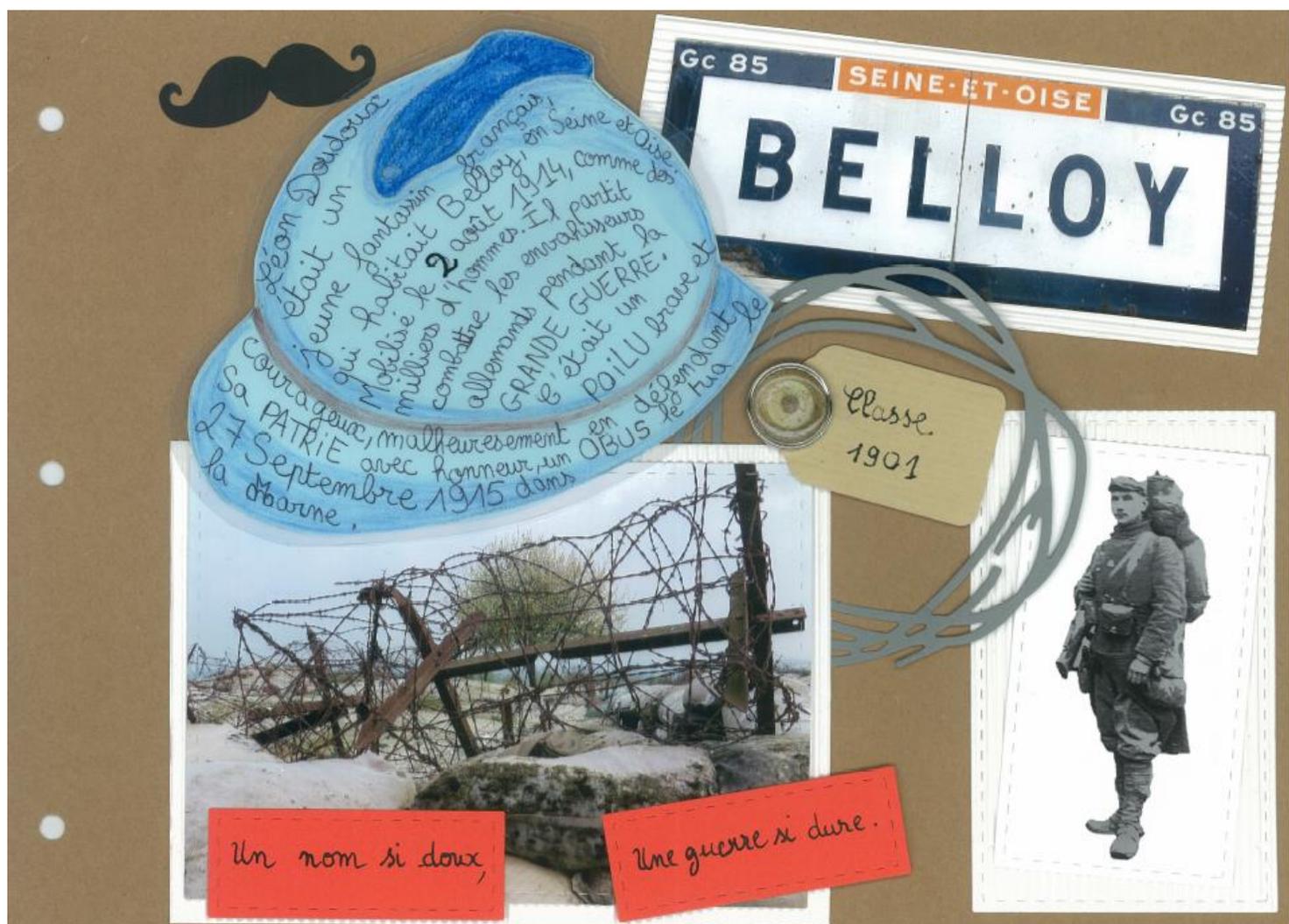
Notre classe est partie de l'idée que Madame OBERTI lors d'un déménagement a trouvé des lettres datant de 1914 chez sa grand-mère Ernestine. Ces lettres étaient signées Léon, son grand-oncle qui correspondait avec Ernestine pendant la Grande Guerre.

Notre classe a suivi le parcours de Léon Eugène DOUDOUX, Soldat du 350^{ème} Régiment d'Infanterie qui habitait Belloy, Mort pour la France le 27 septembre 1915.

Ce projet a mobilisé l'ensemble de la classe, et cette réussite n'aurait pu se faire sans le concours de **Marie-Claude OBERTI**, **Béatrice BOURGEOIS**, **Danièle RENAULD**, **Michèle BARBAROSSA**, **Clément REISKI**, et **Kévin BEUGIN** qui ont participé à la réalisation de ce carnet en nous prêtant des documents écrits ou photographiques ou en nous livrant leurs témoignages.

Au regard de ce travail, **le jury départemental nous a décerné le 1^{er} prix du Val d'Oise**. Enfin, mes plus vives félicitations à tous les élèves de la classe de CM2, pour le travail réalisé.

La directrice, Isabelle PREVOST



C'est sous un ciel plombé - qui faisait davantage penser au 11 novembre qu'à la célébration de l'armistice de 1945 - que le traditionnel cortège conduit par les deux porte-drapeaux suivis par le maire et le président des Anciens combattants, quitta la place Sainte-Beuve pour gagner la Place du Souvenir en parcourant les rues Faubert et de Mirville au son de la musique militaire diffusée par la voiture du policier municipal.

Effet du dernier grand week-end de mai ? L'assistance, bien que très significative et représentative de la population de notre village, était moins dense qu'à l'accoutumée en ce 8 mai 2017. Par contre, comme d'habitude, ce cortège fut accueilli au Monument aux Morts communal par d'autres Belloysiens qui voulaient participer à cette cérémonie.

Après le traditionnel dépôt des gerbes de fleurs au pied du Monument aux Morts, au nom du Conseil Municipal, du député Axel Poniatowski et de la section locale des anciens combattants, le maire fit retentir « l'appel aux Morts » qui permit de rendre un hommage individuel à chacun de ceux dont le nom est gravé sur les flancs du monument.

Yves PEYRARD, président de la section locale de l'U.N.C. (Union nationale des combattants) prit alors la parole pour célébrer le 72ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Il nous appela à « ne pas oublier ceux qui sont morts pour la France ». « La mémoire doit rester » affirma-t-il avec force avant de lire un message de l'U.N.C. nationale qui rappelait la volonté « de ne pas subir » : hier, il s'agissait de « refuser la défaite », aujourd'hui, il s'agit de « refuser cette nouvelle idéologie totalitaire que l'on doit mieux connaître pour mieux combattre ».

Raphaël BARBAROSSA lui succéda derrière le micro. Il resitua cette cérémonie dans son contexte, à savoir « au lendemain d'une joute électorale décisive pour la France et pour l'Europe » mais aussi pour le retentissement de la voix de la France dans le monde. Après avoir rappelé les millions de morts engendrés par ce conflit, l'occupation, les otages, la déportation, en un mot tout ce qui symbolise cette Seconde Guerre mondiale pour nos contemporains, notre maire évoqua l'environnement national et international qui reste dangereux, prenant comme exemples parmi d'autres « l'accroissement des inégalités » subi par nombre de nos concitoyens et, danger de nature différente, la politique du nouveau président américain et les populismes qui se développent un peu partout dans le monde. « Heureusement, s'est réjoui **Raphaël BARBAROSSA** en faisant référence au scrutin présidentiel du 7 mai, la France a su raison garder et éviter cet aventurisme ». D'autres signes encourageants ensoleillent cette atmosphère bien grise comme, par exemple, le dialogue inter-religieux qu'a permis le voyage du pape François en Egypte. « Saluons ce pèlerin messager de la Paix » a-t-il conclu avant de lire de message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Comme la tradition le veut dans notre village, c'est au son de l'hymne européen, extrait de l'Hymne à la Joie de Beethoven, que le cortège quitta la place du Souvenir pour regagner la salle Saint Georges où le verre de l'Amitié fut partagé.

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint



PLU

PLAN
LOCAL
D'URBANISME

Notre futur PLU : le calendrier prévisionnel

Comme nous l'indiquions dans les bulletins municipaux depuis décembre 2014, la réflexion sur notre futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec le bureau d'étude SIMON-GENIN s'est poursuivie. Le bilan de l'existant ayant été effectué, le projet d'Aménagement et de développement durable a été élaboré. Vint alors l'étude du zonage et des dispositions réglementaires du Plan Local d'Urbanisme qui a été achevée au cours de l'été 2016. Cela nous a permis de convoquer une deuxième réunion avec les personnes publiques associées le 7 septembre 2016 et, ce même jour, était organisée salle Saint Georges une **réunion publique** pour présenter le projet de PLU à la population.

Dans le prolongement de cette réunion publique, **une exposition a eu lieu en mairie du 3 octobre au 5 novembre 2016**. Toutes les remarques et propositions émises pendant la réunion publique et lors de l'exposition ont été étudiées à l'occasion des réunions de travail suivantes. Et maintenant ?

- **Juin 2017** : le conseil municipal arrêtera le projet de PLU
- **Juillet - septembre 2017** : ce projet sera soumis pendant trois mois aux personnes publiques associées
- **Octobre 2017** : **enquête publique** : tous les Belloysiens seront amenés à donner leur avis sur ce projet de PLU
- **Novembre 2017** : rapport du commissaire-enquêteur
- **Décembre 2017** : modification du dossier de PLU pour tenir compte de l'enquête publique et des conclusions du commissaire-enquêteur
- **Janvier 2018** : approbation du PLU par le conseil municipal.

A noter que parallèlement à tout ce travail sur notre futur PLU, le conseil municipal approuvera, à l'automne 2017, la Charte du Parc Naturel régional Oise-Pays de France qui s'imposera donc à notre commune et dont les préconisations ont déjà été prises en compte dans le futur PLU.

CARNELLE
PAYS DE FRANCE

UN NOUVEAU LOGO POUR UNE NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Comme

nous vous en avons informés dans le bulletin de janvier dernier, une nouvelle communauté de communes « Carnelle Pays de France » a été créée au 1er janvier 2017 ; elle regroupe 19 communes. Son siège se situe à Luzarches. Notre commune est représentée au sein du Conseil communautaire par **Raphaël BARBAROSSA** (qui siège aussi au bureau de la communauté) et Jean-Marie BONTEMPS.

Fin janvier, le conseil communautaire a élu son président en la personne de **Patrice ROBIN**, maire de Villaines-sous-bois et ses dix vice-présidents qui animent chacun une commission thématique (environnement, culture, finances, développement économique, communication, tourisme, etc.) Ces commissions se sont toutes mises au travail et les premiers résultats de leurs travaux devraient se concrétiser assez rapidement.

Asnières). Ce système de vidéo-protection aura une double finalité : assurer la protection des bâtiments et lieux particulièrement exposés et, grâce au maillage créé avec le réseau des communes voisines, suivre les responsables de méfaits. Nous en reparlerons plus précisément dans le bulletin de décembre prochain.



LA ZONE DE L'ORME

Comme ont pu s'en apercevoir tous ceux qui sont descendus à Viarmes au cours des derniers mois, ce projet de zone d'activités avance à grands pas. Le rond-point qui desservira cette zone est terminé et les derniers travaux d'ajustement des routes menant à ce rond-point ont eu lieu à la fin du mois de mai dernier. Les voies intérieures à la zone prennent forme. Quant aux



futures entreprises, les contacts menés par les responsables de Carnelle Pays de France se multiplient et certains paraissent porteurs d'avenir. Un dossier qui nous concerne tous et que nous suivrons donc avec grand intérêt.

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

En septembre prochain, aura lieu la troisième édition des « Foulées de Toteville ». Plusieurs circuits pour que chacun puisse redécouvrir la forêt de Carnelle dans un contexte sportif et convivial.

La Médiévale d'Asnières sur Oise aura lieu, les 14 et 15 octobre 2017 à Luzarches.

Et bien sûr, **le festival de Royaumont** : 35 concerts et spectacles du 2 septembre au 8 octobre 2017.



LA VIDEO PROTECTION

Dans le cadre de cette communauté de communes, Belloy-en-France va bénéficier, au cours du premier semestre 2018, d'un ensemble de vidéo-protection qui sera mis en relation avec les réseaux des autres communes de Carnelle Pays de France. Ces réseaux seront reliés directement aux gendarmeries situées dans notre communauté (Luzarches, Montsault et la future gendarmerie de Viarmes-

FORUM DES ASSOCIATIONS

Belloy-en-France



Samedi 9 septembre 2017
de 9h30 à 12h30,
Salle des Fêtes
Entrée libre

Cette année encore, nos associations de Belloy se mobilisent afin de vous accueillir au Forum des associations le **samedi 9 septembre 2017**.

Venez encourager et rencontrer les membres de ces associations qui œuvrent toute l'année au sein de la commune pour vous permettre de participer à de multiples activités.

Dans le domaine de la culture, vous pourrez ainsi échanger avec les sections "**ACSB de la Bibliothèque et de la Généalogie**".

Le secteur sportif sera bien entendu très représenté avec l'**ASCB du FOOT, du TIR (avec démonstrations), du YOGA** et viendra s'ajouter, cette année, l'**ASCB JUDO**. Le Président du **Club Cycliste de Belloy** sera également fidèle à l'appel.

Nos danseurs de **Salsa et de Zumba**, animeront, comme toujours avec bonne humeur, notre matinée par leurs danses enflammées, pour le plus grand plaisir de tous.

Le secteur des loisirs sera représenté par la "**JAD**" et "**les Couleurs d'aujourd'hui**", sans oublier notre sympathique équipe du **BEF**, toujours très active pendant toute l'année.

Vous pourrez également rencontrer l'association de l'**Amicale des anciens** qui propose de nombreuses activités et voyages pour les anciens, en priorité, et pour les autres intéressés, selon les places disponibles.

Les membres du **COTAB**, eux aussi, très dynamiques, pour la préparation du Téléthon à Belloy illustreront le volet caritatif.

Enfin, les scouts de Belloy représenteront la Paroisse.

Le 9 septembre 2017, de 9H30 à 12H30, rendez-vous à la salle des fêtes pour échanger et choisir les activités qui vous correspondent. Nous vous attendons très nombreux!

Bonnes vacances à tous!
Elisabeth TRIFOGLIO,
Maire-adjoint, en charge des associations.

PAROISSE

Horaires des messes : une feuille d'annonces est affichée au presbytère ou sur www.belloy-en-france.org
Dimanche 11 h – Messe à Belloy / Dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec / Samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

Catéchisme : Inscriptions : (Les inscriptions se font au presbytère - 13, rue Faubert)
mercredi 13 septembre de 14 h 30 à 16 h 30
samedi 16 septembre de 10 h à 11 h et de 14 h 30 à 15 h 30

Rentrée des catéchismes : **Mercredi 20 septembre à 14 h 30**

Mardi 15 août 2017 Assomption de la Sainte Vierge Marie, Patronne Principale de la France

11 h – Bénédiction des plantes médicinales, suivie de la Messe solennelle

21 h – Procession aux flambeaux et Consécration à Notre Dame

Abbé François SCRIVE francois.scrive@wanadoo.fr

TOUJOURS PRET BELLOY EN FRANCE

Le Groupe Scout de Belloy-en-France a été créé en 2005, pour permettre à nos jeunes enfants et adolescents de pouvoir passer un week-end par mois (du samedi 15 h au dimanche 12 h 30), et un camp d'été, d'une semaine pour les louveteaux, de 2 à 3 semaines pour les scouts, avec les enseignements de Baden-Powell, fondateur du scoutisme.



Il se compose :

- d'une Meute: les louveteaux de 8 à 11 ans, encadrés par 3 chefs. jouer, chanter, créer avec ses mains. Présenter et mimer des histoires. Ouvrir ses yeux et ses oreilles aux merveilles de la nature. Découvrir Dieu avec saint François.
- d'une Troupe : les scouts de 12 à 17 ans, encadrés par 2 chefs. Vivre l'aventure, tenir sa place dans une patrouille. Construire de ses mains. Camper dans les bois. Partir en exploration. Vivre de grands jeux, des feux de camp et des veillées.
-

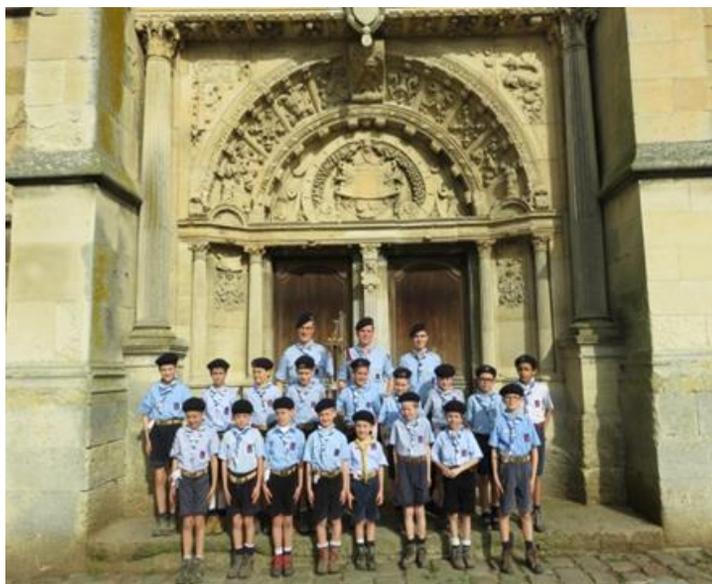
Les chefs sont des jeunes formés et diplômés par les ENF (Eclaireurs Neutres de France - Association reconnue par la DDJS).

Si vous voulez des renseignements pour venir rejoindre cette grande famille, vous pouvez me contacter :

Madame S.VARNIER,

Chef de Groupe

sabinevarnier@hotmail.fr



Exposition

Loisirs créatifs, peinture sur soie, cartonnage JAD

Les 30 Ans de la JAD JEUX - ANIMATION - DETENTE Association JAD a été fondée le 23/02/ 1987

L'association JAD qui organise chaque année pour le public l'exposition de peinture sur soie et de cartonnage a été créée au début de l'année 1987 sur l'initiative des personnes qui souhaitaient enrichir les activités culturelles à Belloy-en-France.

Trente ans après, l'association est toujours là, pleine de créativité et vitalité, avec de nombreux projets. A ses débuts l'association a animé plusieurs activités :

l'atelier **couture**, l'atelier de **bricolage**, les cours et l'atelier de **peinture sur soie et de nombreuses expositions de ses créations**.

La JAD a organisé le **Carnaval** de Printemps (mars 1991, mars 1992, mars 1993), été à l'origine des **cours de danse de salon**(1994) , discuté de projets d'activités pour les enfants pendant les petites vacances scolaires....

De nombreux Belloysiens ont fait partie de cette aventure mais l'association accueillait aussi des personnes d'autres villages : Viarmes, Attainville, Moisselle... Aujourd'hui nous venons de L'Isle Adam, Meru, Ezanville...

Nous, les adhérents d'aujourd'hui poursuivons l'idée de ceux qui 30 ans auparavant ont créé la JAD. L'actuel atelier de peinture sur soie avec cartonnage ainsi que l'activité bridge font perdurer la volonté et l'initiative de ceux qui ont été à l'origine de ce projet.

Nous faisons appel à tous les anciens adhérents pour se manifester, et nous contacter. A l'occasion de la prochaine exposition de la JAD au mois de Novembre 2017 nous souhaitons organiser une rencontre des « anciens de la JAD ».

30 ans ça se fête !!!!

Vous pouvez nous contacter à La Maison Pour Tous ou en laissant vos coordonnées à la Mairie de Belloy en France.



Lorain COLLIN,
Président de l'association JAD, tel. : 06 71 81 31 12
Adresse mail : creations.jad@gmail.com

BEF

Belloy en Fête



Bal du printemps



Brocante



Brocante



Fête patronale



Fête patronale



Un grand merci à tous les membres du BEF pour l'organisation de ces festivités !

Après le Téléthon 2016 qui a encore une fois, tenu toutes ses promesses et en attendant l'édition 2017, le COTAB a proposé aux enfants, le samedi 11 mars, un "Carnaval Party" avec une formidable ambiance et proposera le samedi 24 juin une soirée Jazz/pop Rock avec le groupe "JAZZ CENTRAL" de la Banque de France et le groupe "AZIMUT". Ces 2 soirées vont nous permettre de bien préparer le Téléthon 2017.

En ce qui concerne l'édition 2017, de nouvelles propositions de manifestations vont être proposées aux habitants de Belloy. Pour n'en citer que quelques unes:

- La Course du Muscle au Service du Muscle proposée par l'École Élémentaire
- Le Parcours du Muscle au Service du Muscle, par l'École Maternelle
- La venue à Belloy de la troupe "Les Copains d'Accords", vue de nombreuses fois à la Télévision, aux côtés de Laurent Voulzy, Souchon, Vincent Niclo, Natasha St Pier et bien d'autres...



Et nous avons proposé au CCM Belloy et à son Président Michel PENZA de relever un sacré défi. Ils l'ont accepté. Il s'agit du "Belloython", ils partiront le samedi 09 décembre de bonne heure et vont relier les villes de:

- Belloy (Oise)
- Belloy en Santerre (Somme)
- Belloy sur Somme (Somme)
- Belloy Saint Léonard (Somme)
- Retour à Belloy en France

Soit environ 309 kilomètres. C'est un projet que la Coordination du Val d'Oise et l'A.F.M. ont validé. Toutes les communes ont été contactées et sont emballées par ce projet. Il y aura des bons de parrainage sous forme de dons qui vont être mis en place.

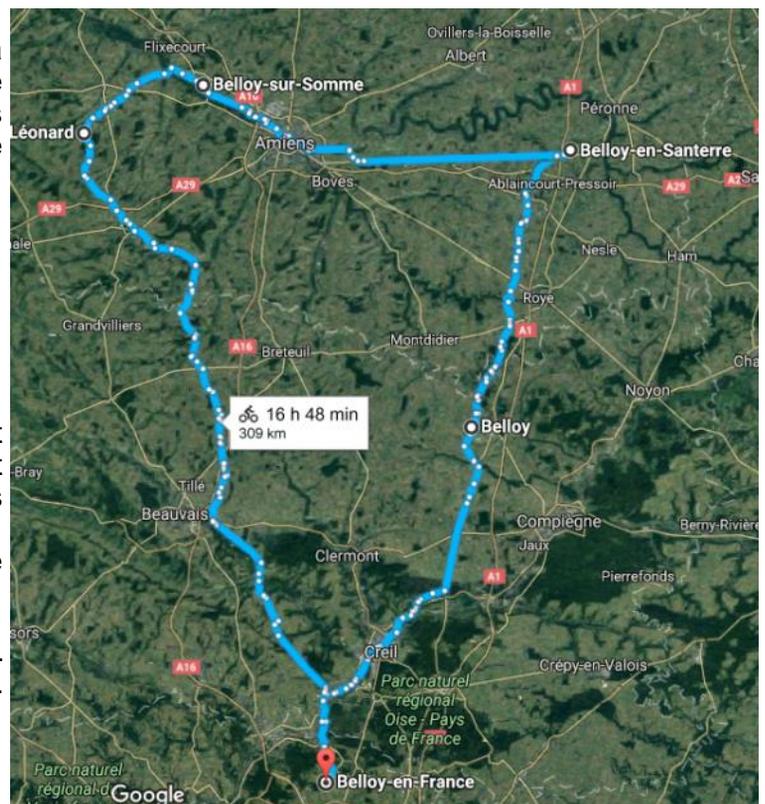
Ils seront de retour dans la soirée du Samedi, pendant notre grande soirée. Soyons nombreux à venir leur faire un accueil mémorable.

L'équipe du COTAB, compte une nouvelle fois sur vous tous, afin que Belloy-en-France apporte sa contribution à la recherche et redonne le sourire aux enfants et aux parents.

Pour le "BELLOYTHON", nous sommes à la recherche d'un Camping Car, qui nous accompagnera et qui permettra aux coureurs de se réchauffer, de se reposer. N'hésitez pas à nous contacter. Merci

Notre site: www.COTAB.fr

Notre page Facebook: [téléthon belloy](#)



Nos Anciens au sein du foyer

La galette des Rois a eu lieu le 19 janvier 2017 où, là encore, nombreux sont les habitués à y assister pour passer un moment agréable. Raphaël BARBAROSSA Président du CCAS est venu tirer les rois avec eux pour leur plus grand plaisir.

Sortie d'une journée pour un dîner spectacle le vendredi 10 mars 2017 chez « Mireille » à Berck sur Mer pour le festival de la coquille Saint-Jacques. 46 personnes y ont participé et ont passé une journée festive appréciée par tous.

Prévisions programmées :

Séjour annuel de 8 jours et 7 nuits à Soriac en Périgord du 29 mai au 5 juin 2017

Sortie annuelle à Montgrésin en juin 2017 pour les fidèles du foyer afin de clore la saison

Sortie en octobre 2017 avec l'UNC : prévu « la fête du hareng »

Novembre 2017 : beaujolais nouveau au foyer
D'autres manifestations peuvent avoir lieu en fonction de la disponibilité des organisateurs;

Les anciens se réunissent **tous les Jeudis à partir de 14 heures au foyer** situé derrière l'école élémentaire dans le local de l'ancienne cantine scolaire. Il accueille actuellement une vingtaine de personnes et est ouvert à tous ceux qui veulent venir passer un après-midi agréable. Au programme : jeux de cartes, jeu de dominos, musiques, anniversaires, café, goûter etc...

Les activités du CCAS pour nos Anciens

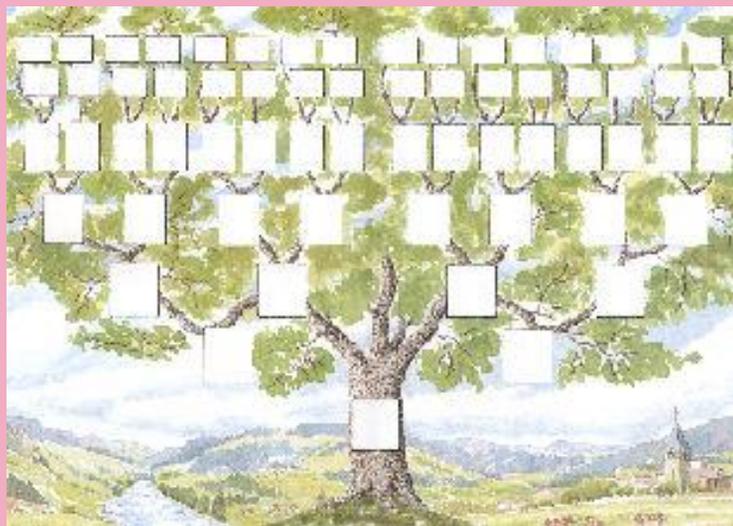
2^{ème} samedi de décembre : le traditionnel repas de fin d'année. En 2016, 94 convives ont répondu présents et sont repartis en fin d'après-midi toujours aussi ravis de cette journée.

Courant décembre : distribution des colis. En 2016, 159 valisettes ont été remises à nos Anciens âgés de 67 ans et plus. Ce fut l'occasion d'échanger un petit mot et leur souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Il est rappelé que les personnes demeurant à Belloy non inscrites sur les listes électorales âgées de 70 ans et plus doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie pour pouvoir bénéficier de ces prestations.

Monique MOREAU, Maire-Adjointe





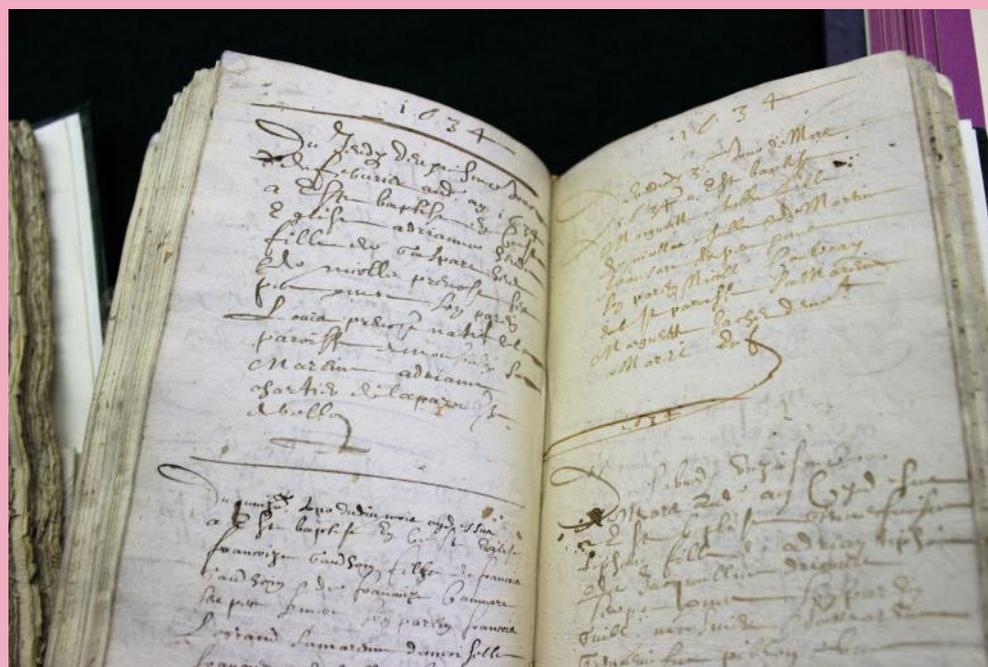
Vous souhaitez reconstituer l'histoire de votre famille, ascendante et descendante, Rechercher l'origine de votre patronyme, approfondir vos parentés,

La section A.S.C.B. Généalogie - Recherche historique -

Vous aidera à organiser vos recherches, à partager et à échanger les diverses informations disponibles (archives municipales, départementales, bases de données sur internet...).

Nous mutualisons aussi nos abonnements au logiciel « Généatique » mis à jour chaque année pour l'informatisation des recherches et l'enrichissement des données informatiques

et ainsi vous constituerez **l'arbre généalogique de votre histoire familiale.**



Nous nous réunissons **un lundi sur deux à la Médiathèque de l'Espace Saint-Georges**, (cet horaire peut être aménagé en fonction des besoins)

La cotisation annuelle à l'association est de :
15 € par adhérent,
20 € pour un couple.

Danièle RENAULD
A.S.C.B Section Généalogie
06 88 13 00 05



Nous vous proposons un large choix de livres : Nouveautés littéraires, littérature jeunes, mangas, BD, ainsi que des livres à gros caractères.

Horaires :

Lundi 15h30-17h30

Mercredi 14h-17h30

Samedi 10h-12h30

Fermeture pendant les vacances scolaires

Prenez plaisir à découvrir nos dernières nouveautés comme à choisir les nombreux ouvrages et revues à votre disposition

URGENT

L'équipe Bibliothèque serait heureuse d'accueillir des bénévoles pour pouvoir assurer son fonctionnement.

Si vous êtes disponible quelques heures par semaine, hors période scolaire,

Contactez Mme MACHON au **09 52 23 76 45** ou la mairie au **01 30 35 70 14** qui transmettra



Salon de peinture 2017

C'était la **fête** à Belloy pendant l'exposition de peinture du mois de mars.

Fête des couleurs, fête de la créativité, du mouvement, fête de la convivialité autour des 30 peintres qui ont présenté 85 tableaux.

La **fête** était le thème choisi cette année pour cette 27^{ème} exposition, qui a reçu de nombreux visiteurs dont 210 élèves de notre école qui ont pu voter afin de décerner le prix des scolaires attribué à **Marie-Louise BRENOT** pour son tableau : **FEERIE** (huile).

Des ventes se sont réalisées pendant cette exposition et des prix ont mis à l'honneur quelques artistes.

Comme chaque année l'équipe de la bibliothèque a pris beaucoup de plaisir à organiser cette exposition et prépare déjà celle de 2018.

Voici les attributions des prix :

Prix de la Municipalité

SAGOT Patrick pour son tableau : Fête de la danse (acrylique)

Prix du Conseil Départemental

BONAVENTURE Françoise pour son tableau : La fête des fées (acrylique)

Prix de l'A.S.C.B

ABIOLA Marie-Ange pour son tableau : Femme qui danse (tech.mixte)

Prix de la Bibliothèque

POEZI Brigitte pour son tableau : Carnaval (acrylique)

Prix du Public

LAFORGE Daniel pour son tableau : Fête au grand palais (huile)



POUR QUI ?

Pour ceux et celles qui aiment lire, abonnés ou non abonnés à la bibliothèque

POURQUOI ?

- PARTAGER un moment de convivialité
- ECHANGER nos impressions, nos idées, nos coups de cœur ou pas
- DECOUVRIR de nouveaux auteurs ou en redécouvrir d'anciens

QUAND ?

TOUS LES 2 MOIS LE VENDREDI DE 20H30 À 22h30

Cotisation annuelle de 5€

**CONTACTEZ-NOUS
A LA BIBLIOTHEQUE
AU 01 30 35 61 20**

ASCB YOGA

A.S.C.B SECTION YOGA



Le yoga est la voie vers une harmonie entre le corps et l'esprit. Les postures et mouvements proposés visent à réaligner le corps, débloquer et stimuler son énergie, ouvrir la respiration et ramener le mental dans l'instant présent.

Si vous voulez nous rejoindre, 2 cours d'essai vous seront proposés.
(Prévoir une tenue confortable et une petite couverture)

Le mercredi de 19h15 à 20h45
Salle des fêtes
Reprise des cours le 6 septembre

Professeur : Joëlle CUYPERS (membre de l'Institut Français de Yoga) 06 74 80 83 78
La Présidente : Christiane ANSELLE - Tél : 01 30 35 70 84

SALSA

Salsa

Pour l'année 2017/2018, l'association BAILA SALSA vous proposera des cours de Salsa et Bachata avec Léo HERNANDEZ. Avec son accent typique de Cuba, sa joie de vivre et sa pédagogie, laissez vous séduire par ce professionnel qui enseigne depuis plus de 20 ans dans le Val d'Oise.

Il sera accompagné par Sophie MARCETTEAU, 1^{er} prix du festival de rueda (salsa en groupe) d'Epinau sur seine 2014/2015 et membre d'une troupe semi-professionnelle de Bachata.

Les cours auront lieu aux horaires habituels (de 19h30 à 22h30) à la salle "Maison pour tous" de Belloy en France à partir de septembre prochain.

Plus d'information sur notre site : www.baila-salsa.fr



Pour la saison 2016/2017, le club a engagé 14 équipes en championnat et coupes du Val d'Oise dont 2 équipes féminines.

EFFECTIF

Cette saison le club a 210 adhérents dont 24 dirigeants et dirigeantes pour encadrer 14 équipes et gérer le club.

Au niveau de l'encadrement plusieurs dirigeants sont diplômés.

Nous avons aussi 2 arbitres officiels de foot à 11.

DATE A RETENIR

09 septembre 2017 forum des associations à BELLOY

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de Belloy en France et de St Martin du Tertre qui ont accepté de nous offrir les médailles et les coupes pour les tournois de 2017.

Nous remercions les habitants de Belloy en France et St Martin du Tertre pour leurs dons lors du calendrier 2017 ainsi que le personnel communal pour l'entretien des terrains.

Nous remercions les commerçants et personnes qui nous aident pour les tournois et manifestations et plus particulièrement ceux qui ont participé au calendrier 2017 :

AU PAIN DORE Rémi PLATEAU Boulangerie à Belloy, LA FLORITHEQUE à Belloy, GOMME BTP bâtiment travaux publics à Belloy, LES ÉTANGS DE PÊCHE À LA TRUITE de Sacy, GRAND LABRUYERE, ACJL RENOV entreprise de rénovation à Belloy, la pharmacie LAWNICZAK à St Martin, LA VALSE FLEURIE à Garges, la Boulangerie PETIT à St Martin, les vendeurs d'articles de sport SPORT-PARK et ATELIER DES SUPPORTERS nos fournisseurs de matériel sportif. Enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Nous recherchons toujours des bénévoles.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter :

Thierry LESAFFRE **01 30 35 99 34**

Didier JEAN **01 30 35 91 32**





L'année 2016 a débuté par une nouvelle qui nous a emplis de fierté : les « experts » du prestigieux Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale, basés depuis quelques mois à Pontoise viennent effectuer leur entraînement mensuel au sein de notre club, comme le font déjà les gendarmes de la Compagnie de L'Isle-Adam. Leur première séance s'est déroulée le 10 janvier dernier, en présence du général DAOUST et de plusieurs représentants de son état-major. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes heureux de les accueillir !

Nos pas de tir ont accueilli les 25 et 26 mars 2016 les championnats départementaux d'armes anciennes, pour la huitième année consécutive.

C'est le rendez-vous de nos amis les « poudreux », spécialistes et passionnés des armes à poudre noire, d'origine ou répliques du XVIème siècle à la fin du XIXème siècle.

Notre club fait encore le plein cette année avec 272 adhérents, et doit malheureusement limiter les nouvelles inscriptions. Le nombre important d'adhérents nous permet d'effectuer des travaux d'embellissements et d'entretien des cibles et pas de tir. Un week-end du mois d'avril a ainsi été consacré à nos travaux annuels et à l'entretien du club.

Comme toujours, nous vous rappelons ci-dessous les différentes disciplines du tir, et restons bien entendu à votre entière disposition pour vous faire découvrir ce sport qui est notre passion en compagnie de nos animateurs diplômés.



Tir à la cible :

Tir pistolet ou carabine 10 m air comprimé et Laser.
 Tir couché 50 m carabine Match 22 LR.
 Tir 50m hunter et tous calibres.
 Tir pistolet/revolver 25 m / carabine tous calibres 50 m.
 Tir bench rest et couché 100 m carabine tous calibres.

Ball Trap :

1 fosse américaine ball-trap.
 - 1 lanceur rabbit/parabole/chandelle.
 - 1 parcours de chasse.

Tarifs saison 2017 / 2018 dès le 1^{er} septembre :

Habitant de Belloy-en-France : 140 € par an (dispensé de droit d'entrée).
 Extérieur : 340 € la 1^{ère} année (dont € 200 de droit d'entrée) puis 140 € les années suivantes.
 140 € pour le Ball Trap
 Ecole de Tir jusqu'à 16 ans nous consulter (air comprimé & 22LR carabine match/hunter seulement).
 Contacts : ascbtir@gmail.com site <http://ascbtir.pagesperso-orange.fr> tél : 06 83 87 96 88
 Nos installations : rue de Verdun à Belloy en France.



Bien cordialement
 Pour les membres du Comité Directeur
 Le Président de l'A.S.C.B Tir
 Patrick LEZOT



Durant l'intersaison le club s'est offert une cure de jouvence, plusieurs coureurs ont rejoint le CCM Belloy, leur premier mérite sera de rajeunir l'effectif et d'augmenter le potentiel dans les catégories supérieures. Ensuite, l'intégration réalisée, les résultats devraient suivre naturellement au vu de la qualité des recrues.

L'hiver n'a pas été clément, difficile de s'entraîner assidûment dans ces conditions climatiques, pluie, verglas, et la neige parfois, ont accompagné les plus téméraires sur des routes dangereuses où les chutes se sont multipliées. D'autres plus prudents ont entretenu leur histoire d'amour avec leur home-trainer, qui a eu raison ?

Le dire ici relève de la gageure, seuls les résultats glanés cette saison départageront les adeptes de l'une ou l'autre théorie.

Après peu de compétitions, le constat est encourageant, un prix d'équipe et trois podiums viennent récompenser ce début d'année, Pascal SIGNORE a frôlé la victoire à Beauvais, imité, au cran inférieur, par Claude CONTAMINE et Vincent DUBREUIL, la multitude d'accessits obtenue par nos compétiteurs en mars est une promesse de succès futurs.

Désormais, les regards se tournent vers Belloy-en-France le 13 mai, la victoire d'un vert ravirait le président PENZA, nul doute que tous les Belloysiens vont s'employer pour mener à bien cette mission qui n'a rien d'impossible. Nos sprinters sortent de leur léthargie hivernale habituelle généralement au mois de mai souhaitons qu'ils soient à l'heure rue Faubert.

Jean-François ROME

Arrivée Vincent DUBREUIL
en 3^{ème} catégorie à PONT ST MAXENCE



L'incontournable course cycliste de la Fête Patronale



Un grand merci à tout le CCMB et à tous les participants!!

NOUS AVONS RENCONTRE POUR VOUS : Mathilde MACHON, engagée sur tous les fronts !



Qui ne connaît pas Mathilde MACHON à Belloy ? Bien peu de nos concitoyens assurément tant Mathilde s'est engagée depuis de très nombreuses années, dans de multiples associations et activités, pour agrémenter la vie de notre village !

Née à Paris, habitante de Groslay pendant vingt ans, Mathilde découvre Belloy-en-France en 1952 (« lors de la dernière élection de la Rosière de Belloy » se souvient-elle) pour faire la connaissance de ses futurs beaux-parents. Après son mariage en 1953, elle s'installe dans notre village pour ne plus le quitter. En janvier 1955, elle donne naissance à son fils Ange (« Dans la famille de mon mari, il y avait un Ange par génération ; on a donc perpétué la tradition !) et, pour l'élever, abandonne pendant cinq ans, son métier de secrétaire qu'elle exerçait à Paris. Elle logeait au même endroit qu'aujourd'hui, en plein centre village, mais dans une seule pièce car le reste de la maison était occupé par ses beaux-parents et son beau-frère. Pour améliorer le quotidien, selon les saisons, elle « écharbonne les blés » et cueille les petits pois. « C'étaient des sacs de 30 kilos, se rappelle-t-elle, et j'avais bien du mal à en remplir deux par jour alors que ma belle-soeur en faisait beaucoup plus ! ». A l'époque, « Belloy comptait huit ou neuf cents habitants, la rue de Mirville était pavée, il n'y avait ni eau courante ni tout-à-l'égout ». La lessive « se faisait à la main à la fontaine qui était située rue Mirville ».

Son mari tombe malade et est admis au « Sanatorium » de Saint Martin du Tertre. Elle reprend son travail de secrétaire à la Paierie Générale de la Seine (à côté de la Bourse à Paris). Trois heures de voyage par jour ! Elle prend tous les matins, « à 6h40 », précise-t-elle le car de la ligne Boran-Paris qui traverse Belloy (3 cars par jour) et la dépose à « Jaurès » puis c'est le métro. Sa fille Nathalie naît en février 1970.

Mathilde va ainsi travailler chez plusieurs employeurs parisiens (« J'ai terminé dans le 17^{ème}, là où j'avais commencé ! ») mais s'arrête en janvier 1991 pour soigner son mari qui décédera en février 1991. Etant à la maison, elle garde sa petite-fille Clémentine puis d'autres enfants mais... sans être agréée ! Dénonciation anonyme,

gendarmes à la maison : elle demande et obtient son agrément qu'elle gardera de 1995 à 2010. Quand elle a cessé de demander le renouvellement de son agrément, les services du Conseil Général lui ont téléphoné pour lui demander des explications : « Vous n'avez pas vu mon âge ! » leur répondit-elle.

Une vie bien remplie donc et très active mais cela ne l'empêche pas de s'intéresser à la vie de notre village, de nos concitoyens et d'y prendre une part active.

Pendant que son fils puis sa fille étaient scolarisés à Belloy, elle s'activa au sein des **parents d'élèves** et fut à l'origine de la première classe de neige organisée pour les enfants de notre village. Cela dura une quinzaine d'années.

Dans les années 1994-95, elle fréquenta le **Yoga** à Saint Martin puis à Belloy. Entraînée par son amie Christiane, elle fut assidue à la **Peinture sur soie** pendant une dizaine d'années mais, la retraite venue, les ressources diminuèrent et elle dut arrêter des activités. Va-t-elle rester chez elle ? Que nenni !

Elle rejoint pendant 8 ans l'équipe du **Comité des Fêtes** avec Manu FERRAZ auquel succède « **Belloy en Fête** » où elle milite depuis 12 ans. En 2000, la **bibliothèque** s'arrête. Grande lectrice dépitée, elle participe à sa relance sous la présidence de Mme MOUTOU puis en devient présidente à son tour en 2004. Dans ce cadre, elle poursuit l'organisation du Salon de peinture (27^{ème} édition en 2017). Des prêts d'ouvrages lui sont accordés par la bibliothèque départementale de Pontoise pour compléter les acquisitions rendues possibles par les subventions municipales et départementales obtenues. Depuis septembre 2016, un « Club de lecture » a été créé et d'autres projets sont en gestation pour le rentrée prochaine. Quant à la **Caisse des Ecoles**, elle y a milité pendant 23 ans et on la rencontrait tous les ans (jusqu'en 2016) à la kermesse des Ecoles. Deux fois par an, elle apporte son aide à l'organisation des journées « Portes ouvertes » de la **Pétanque** (« A la caisse partout ! »).

« Je suis contente de faire tout ce que je fais. J'ai acheté mon premier portable parce que les enfants n'arrivaient plus à me joindre chez moi ! ». Elle apprécie la compagnie des plus jeunes : « Au BEF, on est une vraie famille ; pas de différence d'âge, on est tous traités de la même façon avec beaucoup de gentillesse » affirme-t-elle, une lueur de satisfaction dans les yeux.

Rencontrer **Mathilde MACHON**, c'est parcourir un peu de l'histoire de notre village mais c'est aussi écouter une personne qui a passé - et passe encore - beaucoup de temps à s'impliquer dans la vie de la cité pour être au service de nos concitoyens, de tous les âges. Un seul mot peut conclure cet entretien : **Merci Mathilde !**

Jean-Marie BONTEMPS,
Adjoint au Maire

Et si le gaz naturel était l'avenir de la qualité de l'air en Île-de-France ?

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu capital de santé publique en Île-de-France. Des solutions existent. L'électricité en est une. Elle n'est pas la seule. Le 24 novembre dernier, le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France – dont la ville de Bonneuil-en-France est adhérente depuis..... – inaugurerait, à Bonneuil-sur-Marne, la première station de son réseau public de distribution de GNV⁽¹⁾ et bioGNV⁽²⁾. Beaucoup moins polluants que le diesel ou l'essence, les véhicules roulant au bioGNV émettent 80 % de CO₂ en moins et ne rejettent aucune particule fine dans l'atmosphère. À ce jour, c'est la seule alternative crédible au diesel, notamment pour les flottes de poids lourds et d'utilitaires, pour lesquelles il n'y a pas encore de solution électrique satisfaisante.



Création du premier réseau public de stations GNV et bioGNV en Île-de-France

Afin de donner toute sa place au gaz naturel et au biogaz dans le mix énergétique des transports à Paris et en Île-de-France, le Sigeif, autorité organisatrice pour la distribution de l'énergie en Île-de-France, a pris l'initiative de créer un véritable réseau public de stations-service GNV et bioGNV. La première station de ce réseau a été inaugurée le 24 novembre dernier à Bonneuil-sur-Marne. Pour bâtir ce réseau, devant compter à terme une dizaine de stations, le Sigeif a créé une société d'économie mixte locale, dénommée Sigeif Mobilités. Elle portera un investissement global estimé à une dizaine de millions d'euros.

Le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, est le plus grand syndicat d'énergie de France. Il assure une mission de service public pour le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France et regroupe 185 communes (5,5 millions d'habitants).

Plus d'information sur www.sigeif.fr

(1) GNV : gaz naturel véhicules.

(2) BioGNV : gaz issu de la méthanisation des déchets organiques.



TRAVAUX DE LA CROIX VERTE

Le chantier pour la suppression du rond-point de la Croix Verte liée à la prolongation de l'autoroute A 16 qui impacte d'une façon importante les déplacements des Bellois progressent très rapidement. Il est courant qu'un rond-point nouveau ou une déviation supplémentaire s'ajoute à notre parcours du jour au lendemain.

Pour suivre l'évolution de ce chantier et avoir une réponse à vos questions :

- www.prolongement-a16.sanef.com

- 0 806 800 036 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)



EN CAS DE CANICULE, 5 CONSEILS TOUJOURS VALABLES :



- 1- **Buvez fréquemment et abondamment** (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
- 2 - **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3 - **Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour** (douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé sans vous sécher)
- 4 - **Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**, (pièce la moins exposée de votre logement, supermarchés, cinémas...)
- 5 - **Aidez les personnes les plus fragiles et n'hésitez pas à demander de l'aide** (notamment auprès de votre mairie).

Pour ce qui est de notre commune, **Richard BRUXELLES**, gardien de police municipale, les membres du CCAS ainsi que le secrétariat de la mairie sont à votre disposition pour intervenir rapidement.

6 - Les **personnes sensibles** peuvent s'inscrire sur le **registre communal** à leur disposition en mairie.

Vous pouvez joindre le secrétariat le matin ou laisser un message l'après-midi au : 01 30 35 70 14

CIVISME

l'affaire de tous

Civisme et respect, l'affaire de Tous !

Au chapitre des nuisances générées au quotidien, l'article 2 de l'arrêté municipal du 01 juillet 2015 stipule entre autre, que les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, perceuses, bétonnières, raboteuses, ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que de :

8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30, les jours ouvrables
9h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00 les samedis
10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



	Pompiers 18 / SAMU 15	
	Gendarmerie Viarmes	01 30 35 45 39
	Dr. R. Barbarossa	01 30 35 75 65
	Pharmacie Leroux	01 30 35 75 21
	Micro-crèche	01 30 35 08 39
	Ecole maternelle	01 30 35 74 11
	Ecole élémentaire	01 30 35 71 56
	Collège Marcel Pagnol, Montsault	01 34 69 85 92 / Fax 01 34 08 70 43
	Lycée Gérard de Nerval, Luzarches	01 30 29 55 00 / Fax 01 34 71 93 50
	Lycée professionnel Jean Mermoz	01 34 73 99 95 / Fax 01 34 73 99 82
	CAF	0 810 25 95 10
	Poste	36 31
	SNCF	08 92 35 35 35
	ERDF Service clientèle	08 10 69 16 51
	Dépannage ERDF	08 10 33 30 95
	GRDF Service clientèle	08 10 22 40 00
	Dépannage GRDF	08 00 47 33 33
	Eau Potable CEG	01 34 38 86 86
	Eaux Usées SFDE (Veolia)	0 811 90 04 00

Tous nos vœux de bienvenue au bébé et félicitations aux heureux parents !

Laureen CASAL	11/01/2017
Maïly SOUSA DOS REIS	22/01/2017
Simon DIRIL	25/01/2017
Kensika RASSOU	29/01/2017
Alyssa RUSSO	03/02/2017
Rafaël GUIA	12/02/2017
Raphaël MICHOT	20/03/2017
Victor SINSOULIEU	02/04/2017
Mélyna YERBANGA	05/04/2017
Paul LEPREVOST	12/04/2017
Rose DUARTE	16/04/2017
Eymen BALCI	19/04/2017
Julia BOURMAUD	29/04/2017
Victoria DIAS MARTINS	11/05/2017
Tyliann PLÉAU	18/05/2017

Tous nos vœux de bonheur à

Vanessa GAULUPEAU et Eric DO RIO	05/05/2017
----------------------------------	------------

Nous avons le regret de rappeler le décès de

Hélène SIÉBERT veuve COMPAGNON	06/02/2017
André BERTRAND	12/04/2017

Second semestre 2017

Samedi 08 juillet 2017, grandes vacances

Judi 13 juillet 2017, Bal du 14 juillet organisé par le BEF

Lundi 04 septembre 2017, rentrée scolaire

Samedi 09 septembre 2017, forum des associations

Samedi 28 octobre 2017, Loto du BEF

Samedi 11 novembre 2017, cérémonie de commémoration du 11 novembre

Dimanche 03 décembre 2017, marché de Noël du BEF

Vendredi 08 décembre au dimanche 10 décembre, Téléthon avec le COTAB

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60

Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00

Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : Raphaël BARBAROSSA

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselte, Elisabeth Trifoglio, Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, **Alexis Graf**